

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02873 Numéro SIREN : 534 088 752 Nom ou dénomination : EMERGENCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2020 sous le numéro de dépôt 2101

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/2101

Déposant :

Nom/dénomination : EMERGENCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 534 088 752

N° gestion : 2011 B 02873



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12		Exercice N-1 30/06/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (1)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement	95 132	38 115	57 017
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	4 596	3 362	1 234
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	4 201	3 969	232
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	59 426	20 567	38 858
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	1 545 828		1 545 828
	Créances rattachées à des participations	759 043		759 043
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	43 394		43 394
	Total II	2 511 620	66 013	2 445 606
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	36 000		36 000
	Autres créances	70 062		70 062
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement	30		30
	Disponibilités	113 579		113 579
	Charges constatées d'avance (3)			
	Total III	219 671		219 671
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 731 291	66 013	2 665 277

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

43 394

Dossier N° Eo1000 en Euros

CABINET CLEMENT-HUGUET



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000	3 000
	Réserves		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	523 705	375 311
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	127 842	188 394
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	654 848	567 005
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 285 227	656 211
	Concours bancaires courants	2 045	
	Emprunts et dettes financières diverses	590 747	532 569
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 246	56 203
	Dettes fiscales et sociales	67 164	35 347
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		20 079
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	2 010 429	1 300 410
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 665 277	1 867 416
		336 436	1 153 620

(1) Dont au moins d'un an



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	353 712		353 712	352 728
Chiffre d'affaires NET	353 712		353 712	352 728
Production stockée				
Production immobilisée			13 759	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 067	19
Autres produits			8	0
Total des Produits d'exploitation (I)			372 545	352 747
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				75
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			172 516	120 198
Impôts, taxes et versements assimilés			14 794	7 318
Salaires et traitements			97 701	66 678
Charges sociales			40 732	27 394
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 294	19 800
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			2	9
Total des Charges d'exploitation (II)			348 038	241 471
I - Résultat d'exploitation (I-II)			24 507	111 277
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019	Exercice N-1 30/06/2018
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	1 672	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	133 162	122 523
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	134 834	122 523
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	29 715	28 638
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	29 715	28 638
2. Résultat financier (V-VI)	105 118	93 885
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	129 625	205 161
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	15	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 348	16 767
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	450	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	1 798	16 767
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 783	16 767
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	507 394	475 270
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	379 552	286 876
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	127 842	188 394
	13 608	5 670

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° Eo1000 en Euros.

CABINET CLEMENT-HUGUET



[Signature]

SAS EMERGENCE
102 RUE HENRI BARBUSSE
95100 ARGENTEUIL

ANNEXE DU 01/07/2018 AU 30/06/2019

CABINET CLEMENT-HUGUET

*20 AVENUE VICTOR CRESSON
BP 60
92130 ISSY LES MOULINEAUX
01 47 36 59 89*

Dossier N° E61066 en Euros

CABINET CLEMENT-HUGUET



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	11
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12

NA = Non Applicable NS = Non significative



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur est à signaler au cours de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 784 € au titre de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 784 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	3 784
Total	3 784

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	65 132		30 000
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 497		1 300
Installations générales agencements aménagements divers	38 126		16 251
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 048		
TOTAL	43 175		16 251
Autres participations	1 666 585		638 736
Prêts, autres immobilisations financières	28 394		15 000
TOTAL	1 694 979		653 736
TOTAL GENERAL	1 810 783		701 287



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			95 132	95 132
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			8 797	8 797
Installations générales agencements aménagements divers				54 377	54 377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				5 048	5 048
	TOTAL			59 426	59 426
Autres participations			450	2 304 871	2 304 871
Prêts, autres immobilisations financières				43 394	43 394
	TOTAL		450	2 348 265	2 348 265
	TOTAL GENERAL		450	2 511 620	2 511 620

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	23 526	14 589		38 115
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 864	1 467		7 331
Installations générales agencements aménagements divers	10 284	5 830		16 114
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 046	408		4 453
	TOTAL	6 238		20 567
	TOTAL GENERAL	22 294		66 013

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	14 589				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 467				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 830				
Matériel de bureau informatique mobilier	408				
	TOTAL	6 238			
	TOTAL GENERAL	22 294			



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	759 043	0	759 043
Autres immobilisations financières	43 394	43 394	
Autres créances clients	36 000	36 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517	517	
Impôts sur les bénéfices	3 784	3 784	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 615	15 615	
Débiteurs divers	50 145	50 145	
TOTAL	908 498	149 455	759 043

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	834 413	79 580	548 619	206 214
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	452 859	124 446	328 413	
Emprunts et dettes financières divers	328 552	0	328 552	
Fournisseurs et comptes rattachés	65 246	65 246		
Personnel et comptes rattachés	28 917	28 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 473	24 473		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 384	2 384		
Autres impôts taxes et assimilés	11 389	11 389		
Groupe et associés	262 195	0	262 195	
TOTAL	2 010 429	336 436	1 467 779	206 214
Emprunts souscrits en cours d'exercice	887 661			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	258 646			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	30.0000	100			100

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 000
Autres créances	517
Total	36 517

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 944
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 183
Dettes fiscales et sociales	43 461
Total	88 608

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CA PRESTATIONS DE SERVICES	353 712
Total	353 712

Répartition par secteur géographique	Montant
CA FRANCE	353 712
Total	353 712

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS EMERGENCE
95100 ARGENTEUIL

Page : 11

Société Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cantons et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SARL ETABLISSEMENTS LABICHE - SARL LES AMBULANCES GEFR - SCI MAISON B2R - SARL DELTA AMBULANCES - SARL AIR ASSISTANCE AMBULANC - Participations détenues entre 10 et 50 % - SARL RUEIL 92 AMBULANCES - SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES - SARL B2JF LAVERIE	7 622	197 625	100,00						44 644		
	18 294	220 458	100,00						30 040		
	1 000	1 650	95,00						1 650		
	7 600	236 250	95,00						24 918		
	8 000	251 091	95,00						4 365		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	2 000	242 604	50,00						21 884		
	4 000	106 581	49,00						25 944		
			15,00								



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ETABLISSEMENTS LABICHE	200 204	100.00	44 644
- LES AMBULANCES GEFER	228 713	100.00	30 040
- DELTA AMBULANCES	252 601	95.00	24 918
- AIR ASSISTANCE AMBULANCES	286 285	95.00	4 385
- MAISON B2R	2 760	95.00	1 650
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- RUEIL 92 MALMAISON	223 743	50.00	21 884
- 911 EMERGENCY	84 636	49.00	25 944
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	1 348	67120000
- VNCEAC	450	67500000
Total	1 798	



[Signature]

EMERGENCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 102, rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL
534 088 752 RCS de PONTOISE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31/12/2019

L'an Deux Mille Dix-neuf, le Mardi Trente-et-un Décembre, à Dix heures, les actionnaires de la Société EMERGENCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre remise par courrier électronique en date du 27 Novembre 2019.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Michel ROUCHY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Robert BIANAY préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 100 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- rapport du Commissaire aux comptes,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que son rapport, le rapport du Commissaire aux comptes, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été transmis aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :



- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2019,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2019,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions proposées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 127 842 euros, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 523 705 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 127 842 €

Affectation :

- A titre de dividendes : 20 000 €
dont, à l'action de préférence de catégorie AP1 : 20 000 €
- Report à nouveau : 631 547 €

Handwritten signature



Handwritten signature

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale rappelle que les sommes distribuées, à titre de dividendes, au cours des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2018	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
30/06/2017	72 750,00 €	0,00 €	0,00 €
30/06/2016	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 20 000,00 euros, sur l'action de préférence « AP1 ».

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) du 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - Conventions règlementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L227-10 du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - Pouvoir en vue des formalités

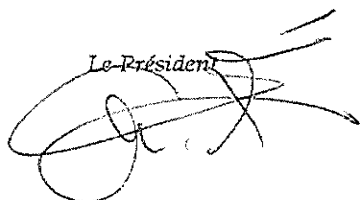
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président



EMERGENCE
102, rue Henri Barbusse
95 100 PARIS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels – Exercice clos le 30 juin 2019

Michel Rouchy
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

1 bis, avenue de Gravelle
94 220 Charenton-Le-Pont
TEL : 01.43.75.77.90



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2019

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée EMERGENCE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société EMERGENCE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du (des) commissaire(s) aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comprennent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, dans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton, le 12/12/2019

Michel ROUCHY
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	95 132	38 115	57 017	41 606
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	4 596	3 362	1 234	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 201	3 969	232	1 633
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	59 426	20 567	38 858	28 845
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 545 828		1 545 828	1 544 378
	Créances rattachées à des participations	759 043		759 043	146 515
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	43 394		43 394	28 394
Total II		2 511 620	66 013	2 445 606	1 791 371
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	36 000		36 000	17 436
	Autres créances	70 062		70 062	55 321
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	30		30	30
	Disponibilités	113 579		113 579	3 258
	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	219 671		219 671	76 045
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 731 291	66 013	2 665 277	1 867 416

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

43 394



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000	3 000
	Réserves		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	523 705	375 311
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	127 842	188 394
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	654 848	567 005
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 285 227	656 211
	Concours bancaires courants	2 045	
	Emprunts et dettes financières diverses	590 747	532 569
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 246	56 203
	Dettes fiscales et sociales	67 164	35 347
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		20 079
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	2 010 429	1 300 410
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 665 277	1 867 416
(1) Dont a moins d'un an		336 436	1 153 620



Signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	353 712		353 712	352 728	
Chiffre d'affaires NET	353 712		353 712	352 728	
Production stockée					
Production immobilisée			13 759		
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 067	19	
Autres produits			8	0	
Total des Produits d'exploitation (I)			372 545	352 747	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					75
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			172 516	120 198	
Impôts, taxes et versements assimilés			14 794	7 318	
Salaires et traitements			97 701	66 678	
Charges sociales			40 732	27 394	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 294	19 800	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			2	9	
Total des Charges d'exploitation (II)			348 038	241 471	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			24 507	111 277	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	1 672	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	133 162	122 523
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	134 834	122 523
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	29 715	28 638
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	29 715	28 638
2. Résultat financier (V-VI)	105 118	93 885
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	129 625	205 161
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	15	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 348	16 767
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	450	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	1 798	16 767
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 783	16 767
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	507 394	475 270
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	379 552	286 876
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	127 842	188 394

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

13 608 5 670

Dossier N° Eo1000 en Euros.

CABINET CLEMENT-HUGUET



Signature

SAS EMERGENCE

102 RUE HENRI BARBUSSE

95100 ARGENTEUIL

ANNEXE DU 01/07/2018 AU 30/06/2019

CABINET CLEMENT-HUGUET

20 AVENUE VICTOR CRESSON

BP 60

92130 ISSY LES MOULINEAUX

01 47 36 59 89

Dossier N° F64000 en Euros.

CABINET CLEMENT-HUGUET



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	11
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur est à signaler au cours de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 784 € au titre de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 784 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	3 784
Total	3 784

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	65 132		30 000
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 497		1 300
Installations générales agencements aménagements divers	38 126		16 251
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 048		
TOTAL	43 175		16 251
Autres participations	1 666 585		638 736
Prêts, autres immobilisations financières	28 394		15 000
TOTAL	1 694 979		653 736
TOTAL GENERAL	1 810 783		701 287

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			95 132	95 132
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			8 797	8 797
Installations générales agencements aménagements divers			54 377	54 377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 048	5 048
TOTAL			59 426	59 426
Autres participations		450	2 304 871	2 304 871
Prêts, autres immobilisations financières			43 394	43 394
TOTAL		450	2 348 265	2 348 265
TOTAL GENERAL		450	2 511 620	2 511 620

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	23 526	14 589		38 115
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 864	1 467		7 331
Installations générales agencements aménagements divers	10 284	5 830		16 114
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 046	408		4 453
TOTAL	14 330	6 238		20 567
TOTAL GENERAL	43 720	22 294		66 013

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	14 589				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 467				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 830				
Matériel de bureau informatique mobilier	408				
TOTAL	6 238				
TOTAL GENERAL	22 294				



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	759 043	0	759 043
Autres immobilisations financières	43 394	43 394	
Autres créances clients	36 000	36 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517	517	
Impôts sur les bénéfices	3 784	3 784	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 615	15 615	
Débiteurs divers	50 145	50 145	
TOTAL	908 498	149 455	759 043

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	834 413	79 580	548 619	206 214
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	452 859	124 446	328 413	
Emprunts et dettes financières divers	328 552	0	328 552	
Fournisseurs et comptes rattachés	65 246	65 246		
Personnel et comptes rattachés	28 917	28 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 473	24 473		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 384	2 384		
Autres impôts taxes et assimilés	11 389	11 389		
Groupe et associés	262 195	0	262 195	
TOTAL	2 010 429	336 436	1 467 779	206 214
Emprunts souscrits en cours d'exercice	887 661			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	258 646			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	30.0000	100			100

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 000
Autres créances	517
Total	36 517

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 944
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 183
Dettes fiscales et sociales	43 481
Total	88 608

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CA PRESTATIONS DE SERVICES	353 712
Total	353 712

Répartition par secteur géographique	Montant
CA FRANCE	353 712
Total	353 712

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL ETABLISSEMENTS LABICHE	7 622	197 625	100,00						44 644		
- SARL LES AMBULANCES GEFER	18 294	220 459	100,00						30 040		
- SCI MAISON B2R	1 000	1 650	95,00						1 650		
- SARL DELTA AMBULANCES	7 620	236 250	95,00						24 918		
- SARL AIR ASSISTANCE AMBULANC	8 000	251 091	95,00						4 365		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL RUEIL 92 AMBULANCES	2 000	242 604	50,00						21 884		
- SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES	4 000	106 581	49,00						25 944		
- SARL B2JF LAVERIE			15,00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											



ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ETABLISSEMENTS LABICHE	200 204	100.00	44 644
- LES AMBULANCES GEFER	228 713	100.00	30 040
- DELTA AMBULANCES	252 601	95.00	24 918
- AIR ASSISTANCE AMBULANCES	286 285	95.00	4 385
- MAISON B2R	2 760	95.00	1 650
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- RUEIL 92 MALMAISON	223 743	50.00	21 884
- 911 EMERGENCY	84 636	49.00	25 944
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMENDES ET PENALITES	1 348	67120000
- VNCEAC	450	67500000
Total	1 798	

